BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

AVIS N°1 : Réponses aux demandes de complément d'information - Sélection d'un prestataire pour la fourniture et le déploiement d'une solution de type Endpoint Detection and Response (EDR), intégrant les fonctions de Endpoint Protection Platform (EPP) - DAO/Z00/DBA/020/2023

QUESTIONS	RÉPONSES
1 : Sur les 4500 postes à installer quelle est leur répartition serveur / postes utilisateur ?	**1 :** Le nombre de serveurs est estimé à sept cents (700) et les postes de travail à Trois mille huit cents (3 800)
2 : Etes-vous flexible à l'idée d'un déploiement Cloud ou hybride pour la solution que nous vous proposerons ?	**2 :** Les offres orientées vers une solution sur site "on premise" sont privilégiées (voir page 9 du DAO). Toutefois, les solutions cloud peuvent être proposées en option.
3 : Pouvez-vous nous fournir des informations sur votre solution EDR/EPP existante (éditeur, date d'expiration licencing) ?	**3 :** L'EPP utilisé est F-Secure Security Premium (voir page 11 du DAO), valable jusqu'à fin 2023.
4 : Est-ce obligatoire d'avoir toutes les briques On-prem ?	**4 :** Les soumissionnaires sont invités à préciser la stratégie de mise en œuvre de leur solution, ainsi que l'architecture optimale de déploiement.
5 : Quelles scénarios d'intégration est attendu avec ces solutions ?	**5 :** La compatibilité de la solution proposée avec les solutions Cisco ISE et agent Cisco anyconnect déployé sur les micro-ordinateurs de la BCEAO, doit être précisée.
6 : La catégorisation ne sera pas assurée automatiquement mais peut être appliquée manuellement. L'approche par **réputation** a été jugée inefficace contre les attaques émergente, d'où l'apparition des nouvelles solutions de détection des menaces avancées qui fait d'ailleurs l'objet de cet appel d'offre	**6 :** Le soumissionnaire doit préciser si la solution proposée supporte les fonctionnalités décrites au niveau des spécifications techniques du cahier des charges.
7 : Est-ce qu'il est nécessaire de répondre à ces besoins avec des serveurs et modules séparés ? l'inspection du trafic pouvant être assurée par les firewall et leur input pouvant être repris sur nos solutions pour les inclure à la détection.	**7 :** Les soumissionnaires sont invités à préciser si la plateforme proposée dispose des fonctionnalités suivantes listée dans le cahier des charges page 12 La plateforme d'administration de la solution devra intégrer à minima les composants ci-après : ● un module de gestion des flux de communication de la solution permettant de définir les plages d'adresses IP, le débit maximal et les plages horaires d'application des règles de contrôle du trafic ; ● un module de restauration des objets supprimés (tâche, utilisateurs, stratégie, package d'installation, groupe de sécurité et groupe d'administration).